

LA LETTRE TREMELOISE

Juillet 2020



Bonjour à tous !

Je ne peux entamer cet édito sans commencer par **d'évidents remerciements. Tout d'abord à l'égard de Thérèse Bourhis.** 18 années consacrées au développement de la commune dont 12 en tant que maire, c'est à la fois une belle part de vie qui s'ancre en mémoire de ces lieux, mais aussi des pages de l'histoire communale qui se sont écrites au fil du temps. **Elle a mené plusieurs combats et notamment ce chantier de l'église qui a nécessité tant d'énergie. Thérèse a fait de cette fonction une quête notamment de justice sociale si chère à son cœur. J'associe sans difficulté les mots éthique et probité qui la caractérisent si bien ! Elle a cherché à mettre en œuvre l'harmonie dans notre village. Je souhaite aussi remercier toute l'équipe municipale précédente qui laisse une gestion parfaitement saine de la commune.**

Mon arrivée à Trémel il y a 5 ans a été marquée par un accueil chaleureux des

trémelois et de leur maire en particulier. C'est important quand on arrive sur un nouveau lieu de vie de rencontrer et faire connaissance avec le maire de son village. On prend ainsi conscience de ce que peut être un élu local.

En y réfléchissant, je dirais que c'est une dose de conviction, d'abnégation, d'altruisme et d'intérêt pour sa commune. Je mesure tout ce que cela implique. **Je reprends donc le flambeau avec humilité, en remerciant grandement tous ceux qui m'ont fait confiance.**

Je remercie également les conseillers municipaux anciens et nouveaux. Etre élu est un engagement qui n'est pas à prendre à la légère, c'est aussi un relai que l'on nous transmet. A une époque plus ancienne, les élus étaient considérés comme les gardiens de la cité. Bien que ce cadre ait évolué, il nous incombe d'apporter notre pierre à l'édifice et contribuer une fois encore pour cette équipe municipale à la vie de notre commune durant les six prochaines années.

Cette nouvelle équipe est diverse et complémentaire. Elle s'unit autour d'un projet : rassembler, fédérer et renforcer l'identité de Trémel. L'élu local est une pierre angulaire de la réussite de la vie communale. Pour cela, quatre mots, extraits de la Charte de l'Elu, font partie de notre posture : impartialité, dignité, probité et intégrité.

Enfin, je remercie surtout l'ensemble des trémelois. Chaque citoyen est porteur d'idées, aussi la mairie est à l'écoute de chacun d'entre nous. Pour faciliter le fonctionnement et le portage des projets, des commissions locales d'élus sont mises en place. Elles vous sont présentées dans ce numéro. Je terminerai par un vœu.

La période difficile que nous venons de traverser m'incite à formuler un souhait pour la commune : **continuons à prendre soin les uns des autres, la solidarité reste à jamais le meilleur de tous les vaccins.**

Cécile Auriac, maire



édito



L'équipe municipale élue le 15 mars 2020

Commissions municipales

Travaux aménagement voirie

Hervé Fustec (référént), formateur AFPA en électricité, conseiller réélu, Paul Kerrien (suppléant), Laurent Le Verge, Nils Grall, Pascal Dubois.



Urbanisme

Sandrine Petibon (référente), adjointe administrative de la fonction territoriale, Paul Kerrien (suppléant), Laurent Le Verge.



Finances

Sandrine Petibon (référente), et le conseil dans sa globalité. Se réunit une fois par an avant le vote du budget.

Commission liste électorale

Sandrine Petibon (référente), Hervé Fustec, Laurent Le Verge (suppléants). La commission s'assure de la régularité des listes électorales et elle statue sur les recours des électeurs en cas de refus d'inscription radiation.

Environnement fleurissement

Sandrine Callarec (référente), agricultrice, conseillère
réélue, Nils Grall (suppléant), Paul Kerrien, Pascal Dubois.



Suivi du chantier de rénovation de l'église

Sandrine Callarec (référente), Pascal Dubois (suppléant), Thérèse Bourhis.

Commission communale des impôts directs

24 personnes, soit le conseil et 13 personnes extérieures résidant dans la commune sont proposées au tirage au sort par les services fiscaux (12 personnes retenues). Elle dresse la liste des locaux pour déterminer la valeur locative des habitations ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, évalue les surfaces pondérées et les tarifs d'évaluation, participe à l'évaluation des propriétés bâties, et l'élaboration des tarifs des propriétés non bâties. Et formule des avis sur des réclamations en rapport avec la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Appels d'offre

Cécile Auriac (maire), Sandrine Petibon (1^{ière} adjointe), Pascal Dubois (2^{ème} adjoint), Paul Kerrien (conseiller délégué), Hervé Fustec, Nils Grall, Joanna Cheymol (secrétaire de mairie), Philippe Le Caer (agent municipal).

Enfance jeunesse affaires sociales et scolaires

Julie Morvan (référente), infirmière libérale, conseillère
réélue, Angélique Le Bras (suppléante),
Jean-Marie Le Rest, Sandrine Callarec, Sandrine Petibon.



Animation vie associative tourisme

Laurent Le Verge (référent), ouvrier plaquiste, Angélique Le Bras (suppléante),
Jean-Marie Le Rest, Hervé Fustec, Paul Kerrien.



Gestion des salles communales

Pascal Dubois (référent), jardinier, conseiller réélu, Sandrine Petibon, Angélique Le Bras, Laurent Le Verge, Paul Kerrien, Nils Grall (suppléants).



Communication

Jean-Marie Le Rest (référent), éducateur spécialisé, Sandrine Petibon (suppléante), Nils Grall, Catherine Le Dily, Joanna Cheymol.



Commissions extra-communales

Syndicat des écoles : **Angélique Le Bras** (vice-présidente et référente), Julie Morvan, Sandrine Callarec (référentes), conseillères réélues, Laurent Le Verge (suppléant), Nadège Meuric, Jennifer Guicher (parents d'élèves délégués).

Syndicat des eaux potables : **Pascal Dubois** (référent), Nils Grall (suppléant).

Syndicat départemental de l'énergie : **Hervé Fustec** (référent), Paul Kerrien (suppléant).

Comité national d'action sociale : **Sandrine Petibon** (référente), Julie Morvan (suppléante). Le comité est un prestataire de service qui permet aux collectivités territoriales qui le souhaitent de mettre en œuvre leur politique d'action sociale vis-à-vis de leurs agents.

Agenda

31 juillet : soirée crêpes envisagée par l'Amicale Laïque.
Contact : **06 28 33 91 86**.

2 août : randonnée du Circuit des Chapelles autour de Saint Maurice et Saint Nicolas organisée par l'association de sauvegarde de l'église et du patrimoine, et les Petits Sentiers. Des bénévoles seraient les bienvenus pour le bon déroulé de l'après-midi. Contact : **06 84 54 26 60** ou **06 83 34 30 63**.

15 août : reprise des entraînements de l'US Trémel.
Contact : **06 29 11 22 65**.

4 sept : reprise espérée du Club des Jonquilles.
Contact : **06 13 90 28 00**.

Pas de permanences des élus au mois d'août

NUMEROS D'URGENCE :

Polyclinique du Trégor : **02 96 46 65 65**

Centre hospitalier de Lannion : **02 96 05 71 11**

Pompier : **18**

Urgence médicale : **15** ou **112**

Police secours : **17**

Médecin de garde : **15**

Pharmacie de garde : **3237**

La Lettre Trémeloise paraîtra désormais aux environs des 15 septembre, 15 décembre, 15 avril, 15 juillet. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions, articles, photos et dates d'évènements 15 jours avant l'édition. Contacts : Jean-Marie Le Rest 06 22 82 60 64, Catherine Le Dily 06 87 44 68 47.